



## Plan régional pour l'insertion des travailleurs handicapés (Prith PACA)

### Les Cahiers du Prith N°4

#### AXE 1 Accès à l'emploi



#### Jeunes adultes en rupture et handicap

Quels opérateurs en PACA,  
quelles dynamiques d'insertion ?

**Le 4<sup>ème</sup> numéro de la collection *Les cahiers du Prith*** : le Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azura lancé en 2024 une collection de publications nommée *Les Cahiers du Prith*, pour accompagner la réflexion stratégique des partenaires du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (Prith PACA). Ces notes de synthèse dressent un état des lieux des enjeux et initiatives sur une thématique spécifique de sécurisation du parcours des personnes en situation de handicap : cette année, l'État, le Conseil régional et l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) ont commandé à la Mission observation Handicap du Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur une étude sur les jeunes en situation de handicap les plus éloignés de l'emploi (après trois précédentes enquêtes sur les travailleurs indépendants handicapés, les alternants en situation de handicap ; et les personnes licenciées pour inaptitude).

## Une enquête auprès d'un large panel d'acteurs de l'insertion socio-professionnelle

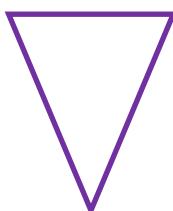
Le paysage des opérateurs intervenant soit en levée de certains freins périphériques – qu'il s'agisse de problématiques d'illettrisme, de mobilité, de logement ; ou de santé étudiée plus particulièrement ici – soit plus globalement dans l'accès à l'emploi des jeunes est varié et complexe. C'est le premier constat de cette enquête qui a ciblé prioritairement 4 réseaux, destinataires d'un questionnaire auto-administré, à savoir les **missions locales** ; les écoles de la deuxième chance (E2C) ; les organismes lauréats de l'appel à projet Contrat d'Engagement Jeunes 'Jeunes en rupture' (CEJ-JER) et bien sûr les **Cap emploi**. Cet échantillon a été complété par quelques entretiens ciblés avec les pilotes du Prith auprès du centre **Épide** de Marseille (Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi) ; de l'association Formation et Métiers (portant des centres de formation d'apprentis, 'formation adaptée' – **CFA-FA** –) ; du comité régional des Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (**GEIQ**) ; et d'une **plateforme Emploi Accompagné** (celle du Vaucluse). Au total, **30 acteurs** ont été auditionnés.

### **Cadrage (1) - Un zoom prolongeant l'état des lieux sur la « Transition École/Emploi » du Prith**

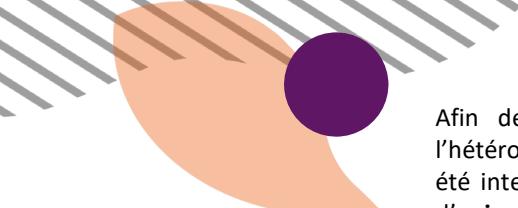
Avec l'appui technique d'Amnyos groupe, assistance à maîtrise d'ouvrage du Prith PACA, près d'une vingtaine d'entretiens exploratoires ont été réalisés, notamment auprès de représentants du secteur de l'enseignement (Éducation nationale, Enseignement agricole, Aix-Marseille Université) et du Réseau pour l'emploi ; acteurs qui ont été mobilisés en 2025 dans le cadre d'un groupe de travail. Après avoir récapitulé les différents parcours scolaires possibles pour un élève en situation de handicap ainsi que les types d'aménagements pédagogiques et les possibilités de sorties vers l'emploi, cet état des lieux inventorie les freins à la transition de l'école à l'emploi ; ainsi que les leviers et dispositifs renforçant l'interconnaissance et les coopérations entre le monde de l'enseignement, le secteur de l'emploi des jeunes et les milieux économiques.

## Une analyse « en entonnoir »

Les entretiens de cadrage - conduits, en amont de l'enquête, auprès de référents techniques des institutions commanditaires et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage du Prith - invitent à considérer les problématiques des jeunes en situation de handicap dans une perspective large : « ce sont avant tout des jeunes comme les autres, qui ont des difficultés de jeunes, avec des problématiques de santé et de handicap en plus ». Ce témoignage, confirmé par un grand nombre d'acteurs, inspire la structure de cette analyse qui considère 3 registres de problématiques :



- ① De façon générale, les difficultés sociales et professionnelles des **jeunes en rupture**, jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (cf. encadré 1).
- ② Les problématiques de **santé** physique ou mentale de ces jeunes, ainsi que les freins et leviers à l'intervention des opérateurs sur ce champ.
- ③ Les difficultés spécifiques liées à la prise en compte des situations de **handicap** dans les dispositifs d'accompagnement social et professionnel des jeunes.



Afin de construire un outillage d'enquête rigoureux, et compte tenu de l'hétérogénéité des champs d'intervention des opérateurs auditionnés, tous ont été interrogés successivement sur ces 3 registres ; et ceci aussi bien en termes d'**enjeux** que d'**initiatives**.



#### Cadrage (2) - La Stratégie nationale de prévention et lutte contre la précarité et l'insertion des jeunes

La lutte contre la précarité des jeunes est sous-tendue par quelques principes-clé. Le modèle anglo-saxon **d'empowerment** et de **community organizing** invite à la présence de référents de parcours, la simplification de l'accès aux droits ou la mise en place d'instances participatives. La **levée des freins périphériques** est une priorité. Par exemple, l'accord Habitat Jeunes facilite l'accès au logement et favorise la mixité sociale. En termes d'actions concrètes, pour remédier au décrochage scolaire, les jeunes sont suivis par les missions locales ou orientés vers micro-lycées, Écoles de la deuxième chance, Contrat d'engagement jeunes (CEJ), apprentissage ou service civique, avec une **obligation de formation des 16-18 ans**. La **Garantie d'activité** combine suivi social et accompagnement professionnel avec coaching et immersion en entreprise.

Source : [https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie\\_pauvrete\\_vfhd.pdf](https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_pauvrete_vfhd.pdf)

## I - Les jeunes en général : des difficultés accrues depuis la crise sanitaire

**Quatre types de problématiques** ressortent de façon convergente des entretiens d'enquête (pour chacun de ces types de problématiques sont indiqués ci-dessous les principes d'intervention qui en découlent) :

**1. Une très fréquente inquiétude des jeunes...** Les problématiques de santé mentale sont fort présentes dans les témoignages : « C'est lié à plein de problèmes actuels, les conflits mondiaux, la transition écologique, le marché de l'emploi, la perspective d'accès à l'indépendance, la vie affective et sexuelle ».

**En termes de principes d'intervention**, il s'agit donc de sonder les motivations des jeunes et de développer des projets partant d'une part de leurs points d'appui (aptitudes, intérêts...) mais aussi d'autre part de leurs préoccupations.



#### Cadrage (3) - Les jeunes NEET : une situation préoccupante

L'insertion professionnelle des jeunes est un enjeu majeur, sous le double effet de la massification de l'éducation qui a allongé les études ainsi que de la montée du chômage des jeunes, rendant l'accès au premier emploi incertain. L'Union européenne a introduit en 2010 le concept de NEET, acronyme anglophone caractérisant des publics qui ne sont **ni en emploi, ni en études, ni en formation**. En 2015, 17% des jeunes de 15-29 ans étaient NEET. Cette proportion a depuis tendance à s'accroître ; et actuellement **plus de 7 jeunes sur 10 connaissent au moins un épisode NEET sur 5 ans**. Les jeunes sans diplôme passent beaucoup plus de temps en situation NEET (31 mois en moyenne) que les diplômés du supérieur (moins de 12 mois). Le milieu social et l'origine migratoire influencent également l'insertion. Le profil des NEET a évolué : historiquement en majorité des femmes avec enfants, aujourd'hui hommes et femmes sont presque à égalité et beaucoup de jeunes NEET vivent chez leurs parents. Les problématiques des jeunes NEET en situation de handicap sont insuffisamment documentées, d'où l'intérêt de l'État, de la Région et de l'Agefiph pour la présente étude.

<https://shs.cairn.info/revue-cereq-essentiels-2018-1?lang=fr>

**2. Notamment dans les quartiers, les professionnels interrogés constatent un 'empilement de problématiques'**, particulièrement marqué depuis le confinement : « On doit faire face encore plus depuis 2020 à des situations de tensions familiales, de décrochage et illectronisme, de phobies scolaires, de délinquance, et même bien sûr aussi d'addictions ainsi que de troubles alimentaires ».

**En termes de principes d'intervention**, ces problématiques multifactorielles nécessitent en conséquence d'abord une 'approche globale' de l'insertion sociale et professionnelle et ensuite des équipes 'pluriprofessionnelles', double dimension qui est au cœur de l'ADN du réseau des missions locales : « de plus en plus, on a besoin d'intervenir de façon 'holistique' car les problématiques des jeunes sont complexes, ça n'est pas facile de savoir où est la poule et où est l'oeuf. » et « chaque conseiller doit avoir un socle de connaissances de bases dans différents champs de freins à l'insertion, et un réseau de partenaires experts. »



**3. Les jeunes (et leurs familles) semblent manifester de la défiance par rapport aux institutions** et aux principaux opérateurs de l'emploi/formation : « Chez les jeunes qu'on reçoit, on peut observer deux types de réactions, soit à l'isolement (avec bien sûr par exemple un comportement de repli devant l'écran) soit au contraire de dépendance à 'la bande' et à la rue »

→ En termes de principes d'intervention, deux priorités sont évoquées à savoir l'instauration de la confiance avec l'opérateur d'une part et d'autre part la mise en place d'une dynamique associant de manière équilibrée l'encouragement du sentiment d'appartenance au groupe et l'individualisation de l'accompagnement.



#### Cadrage (4) - Embarquer les jeunes en rupture dans une dynamique collective : quelques exemples

Les dynamiques d'insertion des jeunes s'appuient sur des activités de groupe, qu'elles soient sportives, artistiques ou multimédia dont voici quelques exemples...

Lauréat de l'[appel à projets CEJ Jeunes en rupture lancé par l'État en septembre 2023](#), le programme 'Passe décisive Sud' est porté par [Sport dans la ville](#) : cette association promeut le développement personnel et l'insertion des jeunes des quartiers prioritaires en s'appuyant sur les valeurs du sport. Selon le responsable du programme, « le terrain est un outil incontournable pour instaurer un lien fort avec les jeunes éloignés de la formation, de l'emploi et des services publics de l'emploi ». Passe décisive intègre notamment des séances de sports collectifs permettant aux jeunes de prendre du plaisir, de retrouver confiance et de mobiliser des compétences psychosociales.

Ces mêmes valeurs inspirent '[Sup de Sub](#)', une autre action du CEJ-JER qui mise cette fois-ci sur la création artistique : à Marseille (et en Seine-Saint-Denis) l'association La Fabriks à l'origine de ce programme propose aux jeunes de réaliser une œuvre collective qui fait l'objet d'une restitution publique, la pratique artistique étant l'occasion de développer aussi des connaissances en histoire de l'art ou en sciences sociales.

D'autres 'supports' correspondant aux intérêts des jeunes sont utilisés pour susciter leur engagement, leur réflexion et pourquoi pas leur vocation : par exemple, en dehors du cadre du CEJ-JER l'association vauclusienne Volt accompagne les jeunes à la réalisation de projets audiovisuels « de la conception à la livraison » grâce à son '[École Numérique des Apprentissages](#)' (ENA) , notamment des jeunes en situation de décrochage scolaire (via une convention tripartite avec l' Éducation nationale et la Protection Judiciaire de la Jeunesse, entre autres financements). Par exemple, au service de leur parcours d'insertion, un groupe de jeunes a réalisé le projet audiovisuel « Les institutions entre confiance et défiance » questionnant leur relation à la citoyenneté et les rapprochant du champ des services publics.

#### 4. Le paysage des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes est associé à des difficultés de lisibilité

, et ceci par les acteurs eux-mêmes : le nombre d'opérateurs en présence, la variété des logiques de financement ainsi que le ciblage des publics renvoient à une importante complexité voire opacité : « entre les acteurs de l'insertion professionnelle spécialisés ou pas dans l'aide aux jeunes en rupture, tous les dispositifs qui existent pour les aider, toutes les associations œuvrant dans le domaine social qui s'adressent aux jeunes et à leurs familles, notamment dans le cadre du CEJ Jeunes en rupture et toutes celles qui sont spécialisées handicap, ça fait beaucoup ! »

→ En termes de principes d'intervention, est rappelée en conséquence l'importance d'une communication simple et adaptée aux canaux utilisés par les jeunes : supports très visuels (schéma des acteurs de l'appui aux jeunes, en général et par types de freins périphériques), capsules vidéo, interventions sur les réseaux sociaux (du type TikTok...)

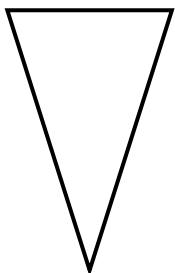


**Quelques pratiques de terrain** : plusieurs acteurs évoquent tout d'abord l'existence sur leur territoire de temps d'échanges entre représentants du Réseau pour l'emploi relatifs au suivi de dossiers de jeunes demandeurs d'emploi. Ces temps sont dédiés d'une part à un état des lieux sur l'emploi des jeunes (tous publics, ou plus spécifiquement en rupture) ; et d'autre part à l'inventaire de pistes d'action (« Il s'agit d'identifier les moyens, outils, et actions les plus adaptés à ces jeunes, que ce soit dans le cadre du droit commun ou d'actions spécifiques »).

En ce qui concerne les jeunes les plus en difficulté, certaines actions sont particulièrement mobilisées :

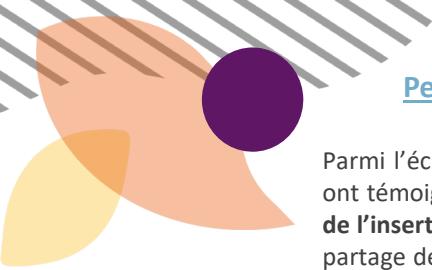
- Des **actions d' « aller vers »** destinées au repérage de ces jeunes et aux premiers contacts avec eux, par exemple via le 'Bus des Possibles' ; ou la présence d'équipes mobiles en direction de jeunes en errance (« dans ce sens, sur notre territoire, on a le projet 'Actif'Jeunes' qui va à la rencontre des jeunes par exemple à la rue, ou sujets à addictions... »).

## Synthèse : 12 problématiques récurrentes



En considérant la logique 'en entonnoir' qui a structuré ce document, les enjeux relatifs à la sécurisation du parcours des jeunes en situation de handicap les plus éloignés de l'emploi - et de la montée en compétences des structures qui les accompagnent - peuvent être résumés en 12 problématiques...depuis les plus générales relatives à l'**ensemble des jeunes** éloignés de l'emploi... en passant par les insuffisances de prévention et de suivi des **difficultés de santé au sens large**... jusqu'aux problématiques plus spécifiques relatives aux jeunes en situation de **handicap**.

- 1/** Très forte inquiétude des juniors sur leur avenir, notamment depuis la crise sanitaire  
⇒ *favoriser l'expression et l'engagement des jeunes, en partant de leurs préoccupations.*
  - 2/** Empilement de problématiques (tensions familiales, phobies et décrochage scolaire, illettrisme et illectronisme, délinquance, addictions...)  
⇒ *approche globale et partenariale de l'insertion des jeunes.*
  - 3/** Éloignement par rapport aux institutions perçues comme détachées des réalités quotidiennes  
⇒ *intervention au plus près des quartiers et instauration de la confiance.*
  - 4/** Difficulté de lisibilité des dispositifs  
⇒ *communication simple et adaptée aux canaux utilisés par les jeunes.*
  - 5/** Problématiques de santé très variées, dont les jeunes n'ont pas forcément conscience  
⇒ *importance de la coopération avec les acteurs de la prévention et de l'information en santé publique.*
  - 6/** Au sein des organismes d'insertion, manque de « relais de proximité » (infirmières, assistantes sociales)  
⇒ *besoin de mutualisation des moyens, ces organismes n'étant souvent pas en mesure d'embaucher.*
  - 7/** Difficulté des opérateurs à distinguer les problématiques cognitives, comportementales, psychologiques ou psychiatriques (et les liens avec une éventuelle situ  
⇒ *besoin de sensibilisation en santé mentale*
  - 8/** Insatisfaction très forte par rapport aux délais de prise en charge (notamment situations d'urgence)  
⇒ *appui administratif prioritaire et suivi de l'avancée des dossiers*
- Grande hétérogénéité des pratiques dans le champ du handicap parmi l'échantillon interrogé :
- 9/** Fréquente méconnaissance de la part des acteurs de l'insertion sociale (et de quelques E2C)  
⇒ *liens à créer ou renforcer avec les acteurs de l'emploi des personnes handicapées (et sensibilisation aux aides et dispositifs dédiés)*
  - 10/** Parmi ces acteurs et plus concrètement, manque de moyens de repérage et de suivi des situations  
⇒ *un questionnement (voire un accompagnement ad hoc) à générer sur la prise en compte du handicap dans l'organisation interne (système d'information, référent dédié, actions de professionnalisation)*
  - 11/** Quelques associations (rares et isolées) avec des projets dédiés ou une démarche d'accessibilité  
⇒ *des initiatives à valoriser (témoignages, mise en réseau, etc.)*
  - 12/** Des référents au sein du réseau des missions locales (double expertise santé et handicap) qui pourraient être davantage mis en avant  
⇒ *Capitalisation d'expériences, appui aux échanges de pratiques, nouvelles opportunités de regard croisé avec les Cap Emploi (référent jeunes / référent handicap)*



## Perspectives : insertion sociale et professionnelle des jeunes, des expertises à croiser davantage

Parmi l'échantillon d'enquête, les lauréats de l'appel à projet 'CEJ Jeunes en rupture' ont témoigné avec enthousiasme et en nombre : **1 répondant sur 2 venait du secteur de l'insertion sociale**, et leurs témoignages étaient particulièrement riches, à la fois en partage de pratiques, et en interrogations sur le champ du handicap (en précisant que l'enquête n'a bien sûr pas concerné l'ensemble des acteurs de l'insertion sociale, ciblant des spécialistes de l'accompagnement des jeunes en rupture).

Mieux prendre en compte ces opérateurs de l'insertion sociale semble capital pour valoriser les parcours des jeunes en situation de handicap les plus éloignés de l'emploi, et ceci à 2 niveaux :

- Il s'agirait d'une part de **plus mobiliser l'expertise d'associations ayant beaucoup d'expérience dans l'accompagnement collectif et individuel de jeunes confrontés aux inégalités de traitement et au sentiment d'exclusion**. Les lauréats du CEJ Jeunes en rupture ont ainsi appris à développer des projets valorisants qui s'appuient principalement sur '5 leviers clé' pour solliciter l'engagement de ces jeunes : des démarches d' 'aller vers' (1) ; des instances de type 'démocratie participative' pour intégrer le point de vue des jeunes (2) ; des partenariats serrés avec les spécialistes de certains freins périphériques à l'insertion (3) ; un développement des savoirs, savoir faire et savoir être qui s'appuie sur les centres d'intérêt des jeunes – projets autour du sport, du numérique, etc. (4) ; une pédagogie de la remédiation – s'appuyant notamment sur l' 'éducabilité cognitive' – (5).
- Il s'agit aussi d'autre part de **répondre au souhait fréquent de ces opérateurs de l'insertion sociale de développer leurs connaissances dans le champ de l'emploi des personnes handicapées**, *primo* par une information plus systématique sur les outils existants (appuis spécifiques, Ressource Handicap Formation, etc.) ; *secundo* en étant davantage sensibilisés et accompagnés (présence de 'référents handicap', accès aux modules de professionnalisation - comme ceux proposés par le Carif-Oref -, etc.) ; et *tertio* en favorisant les échanges entre acteurs de l'emploi d'une part, et acteurs de l'insertion sociale d'autre part que ce soit sur chaque territoire - via par exemple des instances dédiées aux 'jeunes adultes' - ou à un niveau plus institutionnel - en particulier dans le cadre de réunions du Prith -.



### **Cadrage (6) - Un large panel de dispositifs de l'Agefiph et ses partenaires, notamment pour les jeunes**

En France, 16% des jeunes handicapés sont confrontés à de fortes limitations, freinant scolarité et insertion. Depuis la loi de 2005 bien sûr l'Agefiph et le Fiphfp (Fonds d'insertion des personnes handicapées de la fonction publique) ont favorisé de nets progrès avec plus de recrutements, de maintiens en emploi, de formations et d'apprentissages, dans le contexte d'interventions triplées correspondant à 11 milliards d'euros investis.

Le Plan stratégique 2023-2027 de l'Agefiph est orienté sur le plein emploi, en accompagnant les entreprises, sécurisant les parcours et l'accès aux services. Sa stratégie 'Innovation et Recherche 2024-2027' soutient des projets novateurs. Le programme 'Mon emploi, mon handicap' valorise des réussites, et #activateurdeprogrès mobilise 17 000 entreprises. Bien sûr, l'emploi des jeunes s'appuie au premier plan sur le Réseau Pour l'Emploi unissant France Travail, les Missions Locales et les Cap Emploi via les 'Lieux Uniques d'Accompagnement' ( LUA).

→ En matière d'appui à la formation, à l'orientation et à la sécurisation des parcours, la Ressource Handicap Formation (copilotée par l'Agefiph) et les Appuis spécifiques favorisent la compensation dans les parcours et une pré-évaluation gratuite identifie les besoins d'aménagement.

La Fagerh (Fédération des associations gestionnaires et des établissements de réadaptation des handicapés) propose des dispositifs de diagnostic global, de pré-orientation et plus de 200 formations qualifiantes.

Et le réseau Comète France permet d'accompagner spécifiquement vers la sortie d'hospitalisation.

→ En matière de rapprochement avec l'environnement professionnel, plusieurs initiatives sont à noter telles que « 1 jour 1 métier » qui permet de découvrir une activité professionnelle ; le DuoDay ainsi que les forums ou job datings qui facilitent les mises en relation. HANDIMATCH rend les profils des candidats visibles aux employeurs.

→ En matière de modalités d'emploi, le Guide Apprentissage et Handicap 2025 présente droits, aides et aménagements pour un apprentissage inclusif. Le travail indépendant est aussi une perspective pour les jeunes handicapés et l'Annuaire des Travailleurs Indépendants Handicapés la promeut.

#### **Directrice de publication**

Géraldine DANIEL

#### **Réalisation**

Pierre LORENT

#### **Conception graphique, PAO**

Florence SCHULE

Marie-Louise MENDY

#### **Avec le soutien de :**